

Infos communales

Cérémonie du 11 novembre



Repas du CCAS

Les aînés Marthe ROTIEL et Roger LE LABOURRIER et les membres du CCAS lors du repas le 18/11/2023



Colis CCAS

La distribution des colis du CCAS pour les personnes de 70 ans et plus n'ayant pas assisté aux repas aura lieu pour les fêtes de fin d'année.



Une Guéhennoise a écrit



Où trouver ce roman en version papier ?

A la librairie L'Hirondelle à St Jean Brevelay
Dans chaque lieu de mes prestations :
Guéhenno, Lizio, Châteaugiron

Où commander en ligne ?

En allant sur le QR Code ci joint ou sur Amazon.fr, dans livre, puis le titre "Comprendre ou la théorie du Coléoptère"
Version brochée et e-book possible

Genre : fiction, transgénérationnelle, écologie, mémoire traumatique, suspense psychologique, développement personnel, spiritualité, transition

Une exposition de 10 illustrations du livre est accessible aux personnes qui le souhaitent



LE P'TIT DJEUVNO

DECEMBRE 2023



Votre Mairie

Pour nous contacter :
Tél. 02 97 42 29 89
accueil@guehenno.bzh

Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h
Le mardi et le jeudi
De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire
Permanence
le samedi matin
sur rendez-vous

CCAS :

Permanence sur
rendez-vous

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :

composez le 15
qui vous orientera vers le
service de régulation
PHARMACIE : appeler le 3237

GYM DOUCE

Tous les mardi de 10h à 11h à la
salle du Roiset.
4€ la séance - 30€ le trimestre.
**Pas de gym pendant les
vacances scolaires de
Noël.**

MÉDITATION SONORE

Lundi 15 janvier 2024 à 19h30 à la
salle du roiset. Thème « Sortir des
croyances ».
Lundi 5 février 2024 à 19h30 à la
salle du roiset. Thème « Se connecter à ses Chakra ».

PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture
- les vendredis : 01/12 ; 08/12 ;
15/12 ; 22/12 et 29/12
- les dimanches : 03/12 ; 10/12 ;
17/12 ; 24/12 et 30/12.
Le prêt de livres est gratuit.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Brénolo est ouverte :
Du lundi au samedi:
08h30-12h30 / 14h00-18h00
Le jeudi : Fermée

Responsable publication :
Mme Nolwenn BAUCHE
imprimé par : Mairie de Guéhenno

Mot du Maire

L'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) continue avec des temps de travaux et de débats sur les futures zones constructibles des 12 communes. D'ici 2041, à Guéhenno, nous devrions produire environ 104 logements supplémentaires avec une densité de 20 logements à l'hectare. Considérant la problématique de construction à proximité du calvaire, monument historique classé, il serait plus aisé de construire en dehors de ce périmètre immédiat de proximité. Les demandes d'urbanisme (de toute nature) très proche du calvaire sont complexes à mettre en œuvre ; l'architecte des bâtiments de France ne se montre pas toujours favorable aux projets. Cela est souvent mal compris par nos administrés et engendrent des tensions avec les services. Sur le volet économique, aucune extension de la zone artisanale n'est envisagée du fait de sa localisation excentrée de l'axe principal. Il reste cependant un espace disponible pour une implantation d'entreprise. Les prochains temps de travaux porteront sur les changements de destination.

Les travaux de rénovation de la mairie avancent. Le calendrier de réception des travaux a été décalé en mai 2024. Actuellement, les travaux de cloisonnement et d'isolation sont en cours ; s'en suivront les travaux de plomberie et d'électricité.

Les études concernant la construction des 10 logements sociaux rue Nationale par Morbihan habitat sont en cours. Les travaux devraient commencer fin 2024/ début 2025.

Le projet de la coulée verte se précise avec une présentation des esquisses par le cabinet lors d'une réunion publique le 2 décembre. Les riverains se montrent favorables. Ce projet se veut participatif dans la construction. Il est toujours temps de répondre au questionnaire.

Ce mois de décembre a été marqué par la COP 28 à Dubaï, un lieu de rencontre très controversé. Dès le 1er jour, les pays se sont mis d'accord pour rendre opérationnel un fonds destiné à compenser les dégâts causés par le réchauffement climatique dans les pays du Sud. Pour comprendre les objectifs de cette COP, attendons le 12/12 qui signera la fin de ces échanges et accords. Le réchauffement climatique bouleverse déjà notre mode de vie et, selon la communauté scientifique, le processus va s'accélérer plus vite que prévu. Il existe encore et toujours des climato-sceptiques qui essaient d'influencer l'opinion ; le sujet est clanique alors que beaucoup de solutions sont à notre portée, sans nous contraindre. Alors soyons acteurs de ces changements, n'attendons pas de subir.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas pour le plaisir de tous. Un temps de trêve apprécié pour se retrouver en famille ou entre amis. Je vous souhaite de passer de bons moments dans la joie et la bonne humeur.

Bonne lecture,

Nolwenn BAUCHE.

Brèves du Conseil

La mairie et la poste seront ouvertes uniquement les matins du jeudi 21 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024.

La mairie et la poste seront fermées mercredi 27 décembre 2023 et samedi 6 janvier 2024.
Merci de votre compréhension.



Séance du conseil municipal du 14/11/2023

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Mr Bruno ANTOINE, Mme Nolwenn BAUCHE-GAUAUD, Mr Erwann GRANDIN, Mme Marie-Laure GRANDIN, Mr Yannick GUEGAN, Mme Christiane JOUBIQUX, Mr Michel LE MERCIER, Mme Claudine NIZAN.

Excusés : Mr Romuald BLANC, Mme Sophie BROGARD, Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME, Mme Morgane GUILLO (donne pouvoir à Mme Nolwenn BAUCHE-GAUAUD), Mr Julien MAUGUIN (donne pouvoir à Mr Bruno ANTOINE).

Absent : Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT.

Le conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mr Yannick GUEGAN.

DEVIS LEVÉE TOPOGRAPHIQUE COULÉE VERTE SEDON

Le cabinet de maîtrise d'œuvre, Yris Environnement, poursuit l'étude d'aménagement de la coulée verte du Sedon. Un diagnostic et des premières esquisses ont été réalisés. Afin de poursuivre ce travail, il convient de réaliser des levés topographiques. Plusieurs devis ont été sollicités :

	Géo Bretagne Sud (Vannes)	Nicolas Associés (Radenac)	Quarta (Vannes)
Devis initial	5 484€ TTC	5 076€ TTC	7 068€ TTC
Devis compl. LIDAR	2 850€ TTC		2 100€ TTC

Le maître d'œuvre a consulté les devis et a indiqué que « Géo Bretagne Sud est le mieux placé en terme de rapport qualité/prix. Ils vont lever tous les arbres >20cm ce qui est une donnée essentielle pour notre projet afin d'éviter au maximum les abattages (Nicolas n'en parle pas et Quarta ne lève que les arbres remarquables ce qui reste flou). Quarta et Géo Bretagne Sud sont comparables au vu du détail de leur devis, Nicolas reste plus léger quant aux détails de la mission ».

Après délibération, à 8 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal :

approuve le devis de l'entreprise Géo Bretagne Sud d'un montant de 5 484€ TTC sous réserve d'obtenir l'accord des propriétaires concernés par la levée topographique ;
autorise le maire à signer le devis ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour	8
Contre	7
Abstention	2

Infos intercommunales

Samedi 16 décembre à Bignan

Marché de Noël

Stands d'artisans, photos avec le Père Noël, balade à dos d'âne. Buvette et restauration sur place.

10h30 et 11h15 : Conte "Le Mouflet" par Olivier Sessa à la médiathèque.

14h : Spectacle de rue "Awen" dans le bourg par la compagnie Tan Elleil.

15h : Conte "La graine de folie" par Olivier Sessa devant la mairie.

15h45 et 17h : Contes du bois d'en haut par la Compagnie Tan Elleil dans le bourg.

16h30 : Lecture de Contes par les écoliers à la médiathèque.

18h : Arrivée des motos illuminées dans le bourg.

19h : Spectacle de feu "Flammes éphémères" par la Compagnie Tan Elleil sur le parking du presbytère. De 10h à 20h - entrée gratuite

Dimanche 17 décembre à Evelly

Concert de Noël

Par la chorale "La folie douce", vin chaud après le concert.

Informations : cfetesremungol@gmail.com

A l'église de Remungol - à 15h30 - participation libre

Mercredi 20 décembre

Un petit tour de manège ?

Manège de l'association "Bille de Bouzè", spectacle, food truck de crêpes.

Visite du Père Noël.

Organisé par Locminé Commerce.

Place du menhir - à partir de 14h

Vendredi 22 décembre

Spectacle son et lumière

Dans le cadre de "En route pour Noël" organisé par la mairie.

Spectacle suivi d'un vin chaud de l'amitié et visite du Père Noël.

Sur le parvis de l'église - à 19h15



VENTE DES PARCELLES ZT 158 ET 168 (LE POMIN) :

Suite au conseil municipal du 17 octobre 2023, il est rappelé qu'en 2013, des biens sans maîtres ont été intégrés au domaine privé communal notamment les parcelles ZT158 et ZT168 situées au lieu-dit Le Pomin.

Par délibération du 18 décembre 2013, le prix de vente des parcelles avaient été fixé ainsi :

ZT 158 de 1080m² : 299.48€

ZT 168 de 1600m² : 424.26€

ZT 158 divisée en :ZT 307 (167 m²) & ZT 308 (679 m²) ZT 309 (234 m²) vendue

ZT 168 divisée en :ZT 310 (961 m²) vendue ZT 311 (432 m²) et ZT 313 (82 m²) vendue ZT 312 (125 m²) conservée par la commune

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

valide la vente des parcelles non constructibles suivantes :

ZT 307 de 167 m² ZT 308 de 679 m² et ZT 310 de 961 m² ; ZT 309 de 234m² au prix de 64.89€ vendue ; ZT 311 de 432 m² et ZT 313 de 82 m²

confie la vente de ces parcelles au notaire de Plumelec ;

charge les acquéreurs du règlement des frais de notaire ;

autorise le maire ou un adjoint en cas d'empêchement à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour	10
Contre	7
Abstention	7

MODIFICATION DU TABLEAU PERMANENT :

Vu le tableau des effectifs adopté le 16 décembre 2019 par le conseil municipal,

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

Considérant le projet de titularisation d'un agent polyvalent du service technique (35/35) à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le maire propose au conseil municipal de modifier à compter du 1^{er} janvier 2024 le tableau des emplois comme suit :

Intitulé	Grade	Nombre	Temps de travail	Vacant	Statut
Technique					
Référent des services techniques	Agent de maîtrise principal	1	35/35	Non	Fonctionnaire
Agent de restauration scolaire	Agent de maîtrise	1	14.83/35	Non	Fonctionnaire
Agent polyvalent du service technique	Adjoint technique territorial	1	35/35	Non	Fonctionnaire
Agent polyvalent	Adjoint technique territorial	1	5.75/35	Non	Contractuel
Agent polyvalent du service technique	Adjoint technique territorial	1	20/35	Oui	Contractuel
Administrative					
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Agent d'accueil	1	32/35	Oui	Fonctionnaire

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité adopte le tableau des emplois ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2024 et autorise le maire à signer tout document se rapportant au dossier.

Pour	10
Contre	7
Abstention	7

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2022 DU SERVICE DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE :

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte fixant les objectifs chiffrés de la gestion des déchets en France,

Considérant que le Président de Centre Morbihan Communauté adresse le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2022 (RPQS) du service prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté, retraçant l'activité du service d'élimination des déchets de Centre Morbihan Communauté soit : les indicateurs techniques concernent notamment le nombre d'habitants desservis, les types de collectes proposées et les exutoires des différents déchets ; les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes et à leurs modes de financement.

Considérant que le rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant sont entendus,

Considérant que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public a fait l'objet d'une adoption, lors du Conseil Communautaire du 29 juin 2023,

Considérant que chaque commune, membre de l'intercommunalité, doit prendre connaissance du dit document, avant le 31 décembre de l'année 2023.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité prend acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public 2022 du service de prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté.

Pour	10
Contre	7
Abstention	7

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2022 DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Vu l'article 129 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 et le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et l'assainissement,

Considérant que Centre Morbihan Communauté a adopté le 5 octobre 2023 le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement au titre de l'année 2022,

Considérant qu'en tant que commune membre de Centre Morbihan Communauté, une présentation de ce rapport doit être fait au sein du conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité prend acte de la présentation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service assainissement de Centre Morbihan Communauté.

Pour	10
Contre	7
Abstention	7

DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT « RESTAURATION DU PATRIMOINE » POUR LA SACRISTIE :

Considérant les travaux de réfection du plancher de la sacristie, il est proposé de demander une subvention au département du Morbihan au titre de la restauration du patrimoine selon le plan de financement ci-dessous :

REPARATION DU PLANCHER DE LA SACRISTIE

DECOMPOSITION DU MONTANT DE PROJET HT

TRAVAUX	3 113,00 €
TOTAL	3 113,00 €

SUBVENTIONS	ORGANISMES	MONTANT SUBVENTIONNABLE MAXIMUM HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION
	CONSEIL DEPARTEMENTAL	3 113,00 €	35%	1 089,55 €
	TOTAL SUBVENTIONS SUR LE HT		35%	1 089,55 €
	AUTOFINANCEMENT OU EMPRUNT			2 023,45 €
	TOTAL HT			3 113,00 €
	TVA			622,60 €
	TOTAL TTC			3 735,60 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide la demande de subvention auprès du conseil départemental du Morbihan au titre de la « restauration du patrimoine » tel qu'indiqué dans le plan de financement ci-dessus.

Pour	10
Contre	7
Abstention	7

Infos communales

CHIENS ÉRRANTS

Nous avons été informés que des chiens divaguaient dans la commune et qu'ils pouvaient se montrer agressifs envers les passants. Si ces chiens sont à nouveau aperçus en divagation, nous essaierons de faire intervenir la fourrière (le temps que l'entreprise arrive sur les lieux, les chiens devront être cloîtrés pour être attrapés).

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable de son animal.

En cas de blessure sérieuse une peine de prison peut être requise contre le propriétaire.



DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE :

Des jeux de société fournis par la médiathèque départementale, destinés aux enfants à partir de 4, 6, 8 ans, sont maintenant disponibles et prêtés gratuitement par quinzaine à tous les enfants accompagnés de leurs parents. De nombreux livres Jeunesse et romans pour les adultes, récemment acquis par la municipalité, sont également proposés : des nouveautés littéraires telles que celles de Marie-Bernadette Dupuy, Danielle Steel, Bernard Weber... Agatha Christie, Jean-Christophe Grangé, Françoise Le Mer... et pour les jeunes Tom et Nana, Astérix, Mortelle Adèle... J'aime lire... bandes dessinées, romans pour ados... sans oublier la petite enfance : P'tit garçon, Petit ours brun... et de nombreux documentaires pour tous les âges.

Par ailleurs, un arrivage d'environ 300 livres fourni par la médiathèque départementale est en rayon.

Ami(e)s lecteurs (rices), n'hésitez pas à visiter la bibliothèque municipale de Guéhenno lors des permanences tenues par les bénévoles le vendredi de 17h00 à 18h30 et le dimanche de 10h30 à 12h00.



Numérotation des hameaux

La numérotation des hameaux a été transmise à la Base Adresse Nationale cet été et les plaques de numéros sont arrivées en mairie.

Cependant, tous les habitants ne sont pas encore venus récupérer leur numéro.

Nous vous rappelons que cette numérotation est importante pour les services de livraisons et les secours.

Elle aura également une importance pour faciliter le travail des agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 16 février 2024.

Sapin de Noël participatif

Un sapin de Noël participatif attend vos décorations sur la place du Marché. Soyez créatifs pour déposer vos plus belles décorations.



Recensement de la population 2024
Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !
Encore plus simple par internet
le-recensement-et-moi.fr
Le recensement démarre le 18 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

Questionnaire Coulee verte du Sedon

Il est encore temps de déposer vos questionnaires (présents dans le Ptit Djeuvno de novembre) concernant la future Coulee verte du Sedon.

